

Rapport d'activité

Y0018550 2017

validé par l'opérateur, le 15/03/2018

Données administratives de l'organisme promoteur du projet

Organisme Promoteur

Dénomination : Promemploi ASBL
Acronyme : Promemploi ASBL
Nature juridique : Asbl
Type de l'organisation : ONE garde d'enfants
Adresse : Rue des Déportés, 140
Code postal : 6700
Localité : ARLON
Téléphone : 063/24.25.20
E-Mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be
Site internet : www.promemploi.be

Personne Juridiquement responsable

Prénom : Olivier
Nom : DULON

Personne de contact

Prénom : Sylvie
Nom : LEFEBVRE
Téléphone : 063/24.25.20
E-Mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be
Fonction : Directrice

Données relatives aux paiements

N° de compte : BE92 2670 0073 7623
Titulaire du compte : Promemploi ASBL
Assujetti à la TVA : NO

Activités réalisées

A.

Veillez résumer les activités globales de votre organisme, hors projet FSE. :

Promemploi est l'ASBL des partenaires sociaux de la province de Luxembourg:

- Confédération des Syndicats chrétiens (CSC)
- Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB)
- Union wallonne des Entreprises (UWE)
- Union des Classes moyennes (UCM)

Instaurée par eux en 1986, l'ASBL a pour but d'être un outil de développement économique et social au service des travailleurs et des entreprises de cette province. Elle assure notamment une mission de coordination, d'accompagnement et de développement du secteur de l'accueil de l'enfance 0-12 ans en province de Luxembourg.

Activités/services proposés actuellement par l'ASBL Promemploi :

- “Accueil Assistance”, service de garde d'enfants malades et/ou en situation de handicap (“Accueil Assistance Répit”), de veille d'enfants en milieu hospitalier et de remplacement/renforcement de personnel en milieu d'accueil (projet "Tisserand")
- Coordination du projet “Tisserand”, cellule mobile de soutien à l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de l'enfance
- Coordination du projet FSE “Inclusion des enfants en situation de handicap–petite enfance–Promemploi, province de Luxembourg” ayant pour objectif de soutenir la formation et l'emploi des parents d'enfants en situation de handicap
- Gestion du portail wallon www.accueildesenfants.be pour la province de Luxembourg (site Internet qui dispense de l'information sur l'offre d'accueil à destination des enfants de 0 à 16 ans réalisée en Wallonie)
- Gestion des dossiers de subventionnement par l'ONE (Ex FESC) de divers opérateurs d'accueil (regroupés au sein de la coordination Promemploi)
- Gestion de coordinations communales de l'Accueil durant le Temps Libre (ATL) dans le cadre du Décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles du même nom
- Secrétariat et co-animation de la Coordination provinciale ATL
- Gestion de la Plateforme communautaire ATL
- Guichet d'information à destination des personnes physiques/morales désireuses d'ouvrir un milieu d'accueil pour enfants
- Opérateur de formation agréé par le Ministre de l'Enfance et subventionné par l'ONE
- Coordination du projet ONE (ex-FSE) "Une ardeur d'enfance pour toutes et tous" visant le renforcement et la diversification de l'offre d'accueil atypique (d'urgence, flexible, occasionnel) et inclusif
- 3 sites Internet: www.promemploi.be, www.accueil-assistance.be, www.plateforme-atl.be
- Gestion de l'accueil extrascolaire de l'implantation “Ecloré” (école fondamentale d'Enseignement spécialisé “Croix Blanche”)

B.

Veillez nommer et résumer les activités réalisées dans le cadre de votre projet FSE :

- Prestations d'intervenants internes : animation et gestion du projet et du partenariat.
- Rencontres entre représentants des partenaires pour le pilotage du plan d'action (7 rencontres).
- Echanges d'information entre ces représentants sur le fonctionnement de chaque secteur et les concordances/discordances entre leur réalité et les compétences attendues pour un accueil de qualité (présentations filmées).
- Rencontres thématiques sur l'accueil des enfants et des familles : planification du dispositif « Lóczy » (5 réunions), mise en œuvre de 2 rencontres autour de l'approche piklérienne sous l'angle de la professionnalisation, création d'une Page Facebook visant à entretenir la dynamique auprès du public et planification d'un temps de bilan (prévu en 2018).
- Mise en œuvre d'un temps de rencontre régional autour d'une approche pédagogique.
- Planification d'un temps de rencontre à propos des compétences attendues pour un accueil de qualité au départ d'une intervention de Florence Pirard, membre de l'unité de recherche interdisciplinaire Enfances (prévu en 2018).
- Développement d'un partenariat entre l'ASBL Promemploi et l'Association paritaire pour l'Emploi et la Formation (APEF) intégrant à son projet « Soutien au tutorat et au renforcement de l'encadrement des stagiaires » les milieux d'accueil publics luxembourgeois. Ce projet offre un financement aux milieux d'accueil et aux institutions pédagogiques pour le renforcement de l'encadrement des stagiaires et des connaissances dans ce domaine. Une séance d'information à destination du public luxembourgeois a eu lieu. Pour l'année scolaire 2017-2018, 3 conventions tripartites (APEF/établissement d'enseignement/milieu d'accueil) en lien avec le secteur public ont été signées sur un total de 14 conventions en province de Luxembourg. Rôle de relais entre le public-cible et l'APEF joué par l'ASBL Promemploi.
- Développement d'une offre de formation coordonnée et accessible : formations EPS "accueil à caractère familial" (2 sessions en 2016-2017, 1 session en 2017-2018) et "auxiliaire de l'enfance" (2 sessions en 2016-2018). Rôle d'ensemblier joué par l'ASBL Promemploi.
- L'égalité des chances entre H/F et enfants et le respect et la promotion de l'environnement : thématiques transversales prises en compte dans la mise en place des différentes activités réalisées. Planification d'une animation-conférence autour de l'éco-consommation (mise en œuvre en 2018). Collaboration avec la chargée du projet FSE-Inclusion à l'ASBL Promemploi en vue de la création de la brochure : « L'égalité des chances entre hommes et femmes dans les milieux d'accueil de l'enfance ».
- Promotion des référentiels de l'ONE auprès des enseignants et formateurs aux/des métiers de l'accueil des enfants à travers les différentes activités du projet et création d'un outil en ligne référençant les ressources incontournables aux métiers de l'accueil des enfants en province de Luxembourg (recensement auprès du public-cible).
- Promotion de la culture dans les lieux d'accueil via la mise en œuvre de 2 formations « Découvrir l'art, la créativité et l'expérimentation chez les enfants entre 18 mois et 4 ans » : l'une organisée en partenariat avec la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (2 journées + 1 matinée) ; l'autre, en partenariat avec la Maison de la Culture d'Arlon (2 journées + 1 matinée prévue en 2018).

C.

Veillez synthétiser les activités réalisées dans le cadre de votre projet FSE (1 phrase par activité) :

- Gestion du projet
- Rencontre entre représentants des partenaires pour le pilotage
- Echanges d'information entre représentants autour des réalités de chaque secteur
- Dispositif « Lóczy » : 2 rencontres autour de la professionnalisation, 1 Page Facebook et planification d'un temps de bilan
- Temps de rencontre régional
- Planification d'une rencontre à propos des compétences attendues pour un accueil de qualité
- Extension du projet « Soutien au tutorat » aux milieux d'accueil publics luxembourgeois
- Coordination des formations accueil à caractère familial et auxiliaire de l'enfance
- Promotion de l'égalité des chances H/F et enfants et du respect de l'environnement à travers toutes les activités, création de la brochure sur l'égalité des chances dans les milieux d'accueil et planification d'une animation (éco-consommation)
- Création d'un outil en ligne de recensement et promotion des référentiels à travers toutes les activités
- 2 formations promouvant la culture dans les lieux d'accueil

D.

Avez-vous rencontré des difficultés particulières dans la mise en œuvre de votre programme d'action durant l'année civile considérée. Si oui, quelles étaient ces difficultés et qu'avez-vous pu mettre en œuvre pour y remédier ? :

-Difficulté relative à la communication autour du projet et des différentes activités mises en œuvre :

Il est difficile de contacter directement le corps enseignant, les formateurs/trices ou les accueillant-e-s. Les informations doivent être adressées aux responsables (ou à une adresse générale) pour ensuite être communiquées aux enseignant-e-s, formateurs/trices, accueillant-e-s. La majorité de ces professionnel-le-s n'ont d'ailleurs pas d'adresse email professionnelle. Durant l'année 2017, nous avons remarqué que, au sein de certaines institutions, les informations ne sont pas toujours acheminées aux professionnel-le-s concerné-e-s. Afin de remédier à cette difficulté, nous avons opté pour une communication via plusieurs canaux : courriers postaux, courriers électroniques, communication sur le site internet de l'ASBL Promemploi et communications téléphoniques. De plus, les représentants des partenaires se sont engagés à communiquer les informations au sein de leur propre réseau.

-Difficulté relative à la participation du corps enseignant, des formateurs/trices aux différentes activités mises en œuvre :

Les enseignant-e-s et formateurs/trices étant généralement seul-e-s à enseigner une matière spécifique dans leur institution, il leur est difficile de trouver un-e remplaçant-e. Ceci est un frein à la participation des enseignant-e-s et formateurs/trices aux activités mises en œuvre.

Pour remédier à cette difficulté, nous projetons d'assurer une reconnaissance des événements organisés comme formation continue pour les enseignant-e-s et nous tenons compte de cette contrainte dans l'organisation des événements (jour, heure, ...).

-Difficulté relative au maintien de l'implication des représentant-e-s des partenaires durant les rencontres pour le pilotage du projet :

Certain-e-s représentant-e-s ont manifesté leur besoin de « concret ». En effet, ces temps de rencontre peuvent être associés à une chambre de réflexion. D'autant plus qu'étant un projet système, il a été nécessaire d'échanger autour des difficultés, des réussites et des réalités de terrain pour pouvoir ensuite échanger autour des potentialités et activités du projet. Ces échanges ont principalement eu lieu en 2017.

Pour remédier à cette difficulté, nous faisons régulièrement un retour aux représentant-e-s des partenaires quant à l'avancée des travaux ayant lieu en sous-groupes. Un récapitulatif des mises en œuvre et des évaluations des participant-e-s leur sont aussi communiqués.

Ressources humaines

A.

Mentionnez le nombre global d'Equivalents Temps plein (ETP) au niveau de votre organisme pour l'ensemble des activités (hors projet FSE+ projet FSE) :

36,25

B.

Mentionnez le nombre d'ETP affectés au projet FSE :1,65

C.

Avez-vous dû faire appel à des prestations extérieures pour l'action FSE ? Si oui, expliquez et justifiez. :

Suite à un appel d'offre, le BIEF (Bureau de Conseil en Education, Formation, et Gestion de Projets), évaluateur externe, est chargé de l'accompagnement et d'une évaluation continue. Son intervenante nous accompagne dans la gestion de ce projet. En 2017, elle a participé à 3 journées de travail du comité d'accompagnement du projet et 1 demi-journée de travail a eu lieu avec la chargée de projet.

Un partenariat a aussi été élaboré en 2017 avec l'ASBL APEF (Association paritaire pour l'Emploi et la Formation) dans le cadre de l'extension du projet « Soutien au tutorat et renforcement de l'encadrement des stagiaires » aux milieux d'accueil luxembourgeois du secteur public.

Des conventions de collaboration ont été élaborées avec des artistes et animateurs dans le cadre de la formation « Découvrir l'art, la créativité et l'expérimentation chez les enfants entre 18 mois et 3 ans » qui s'est déroulée en partenariat avec l'ONE et la Maison de la Culture d'Arlon, seconde édition de la formation dont la première s'est déroulée en partenariat avec l'ONE et la Maison de la Culture Famenne-Ardenne.

Chronogramme

Prévu :

intitulé	2017
Rencontres d'information mutuelle entre partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Rencontres thématiques sur l'accueil des enfants et des familles	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions tuteur, maître de stage, référent formation	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions formations EPS et IFAPME	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions égalité des chances H/F et enfants	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions de promotion des référentiels ONE	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions de promotion de la culture dans les lieux d'accueil	<input checked="" type="checkbox"/>

Réalisé :

intitulé	2017
Rencontres d'information mutuelle entre partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Rencontres thématiques sur l'accueil des enfants et des familles	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions tuteur, maître de stage, référent formation	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions formations EPS et IFAPME	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions égalité des chances H/F et enfants	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions de promotion des référentiels ONE	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions de promotion de la culture dans les lieux d'accueil	<input checked="" type="checkbox"/>

Si le chronogramme prévu n'a pas été respecté, veuillez expliquer pourquoi :

Le chronogramme prévu a été respecté.

Bénéficiaires et indicateurs

Si le nombre de stagiaires, le nombre d'heures de formation ou tout autre indicateur n'est pas conforme à ce qui était prévu dans la Fiche Projet FSE définitif, identifiez et expliquez pourquoi. Attention, si vous n'avez pas de stagiaires dans le cadre de votre projet, précisez-le dans la valisette « commentaires sur les réalisations » et indiquez quels sont vos indicateurs de réalisation et de résultat. :

Pour plus d'information, voir annexes. Les indicateurs ont été évalués sur une échelle allant de 1 à 4 (4 étant le niveau de satisfaction le plus élevé et 1 le moins élevé).

- Écart entre échéancier planifié et échéancier effectif : 0

- Écart entre ressources encourues et planifiées : 0

- Écart entre nombre d'effectifs requis et effectifs planifiés : 0

- Écart entre nombre d'heures travaillées et planifiées : 0

- Satisfaction des partenaires vis-à-vis de la collaboration : 70% des partenaires positionnent leur niveau de satisfaction à 4 et 30 % à 3

- Capacité du partenariat à favoriser l'atteinte des objectifs du projet :

La mise en réseau structurelle entre l'enseignement/de la formation et l'ONE est favorisée au niveau 3 selon 50% des partenaires ; entre l'ONE et les services, milieux et opérateurs d'accueil, au niveau 3 selon 40% des partenaires ; entre l'enseignement/la formation et les services, milieux et opérateurs d'accueil, au niveau 3 selon 50% des partenaires.

La coopération régulière entre l'enseignement/la formation et l'ONE est favorisée au niveau 4 selon 40% des partenaires et au niveau 2 selon 40% des partenaires. La coopération régulière entre l'ONE et les services, milieux et opérateurs d'accueil est favorisée au niveau 4 selon 30 % des partenaires et au niveau 3 selon 30% des partenaires. La collaboration régulière entre l'enseignement/la formation et les services, milieux et opérateurs d'accueil est favorisée au niveau 2 selon 50% des partenaires.

- Degré de participation des partenaires à la prise de décision : 40% des partenaires estiment leur degré de participation à la prise de décision à 80% et 30% des partenaires à 100%

- Perception des partenaires à l'égard du partenariat : « collaboration », « lieu de rencontre », « ambitieux », « qui mobilise », « pertinence et intérêt », « lent et répétitif mais intéressant », « créer, consolider des liens », « intéressant mais vaste », « création de liens et meilleure compréhension mutuelle », « dynamique »

- Taux de participation des partenaires aux rencontres liées au projet : 70%

- Disponibilité effective des activités prévues : 100%

- Pourcentage du public cible touché par les activités mises en œuvre : 100% (représentation des trois secteurs : l'ONE, des services/milieux/opérateurs, de l'enseignement/la formation)

- Taux de participation du public cible aux activités offertes : élevé car participation des trois secteurs pour chaque action malgré une différence entre le nombre de participant-e-s des différents secteurs, expliquée par la différence du nombre de professionnel-le-s en fonction des différents secteurs et expliquée par l'accumulation des différentes fonctions pour certain-e-s professionnel-le-s.

- Délais d'accès du public cible aux activités offertes : activités organisées en temps prévu (pas de liste d'attente non rencontrée)

- Qualité des activités offertes : 50% des partenaires et 100% des parties prenantes estiment les activités offertes comme étant tout à fait de qualité (niveau 4/4)

- Taux de satisfaction du public cible à l'égard des activités offertes : 48% des participants sont satisfaits au niveau 4 et 41% au niveau 3

- Charge de travail : 44 heures en moyenne pour les partenaires et 11,25 heures en moyenne pour les parties prenantes

- Satisfaction au travail du personnel : 60% des partenaires et 50% des parties prenantes sont satisfaits au niveau 4

- Satisfaction des parties prenantes : 100% des parties prenantes sont satisfaites au niveau 4

Diversité

Egalité femmes-hommes

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes pour cette année. :

La thématique de l'égalité des chances H/F est transversale au projet. On peut donc la retrouver dans les diverses actions réalisées. De plus, elle fait partie intégrante de nos pratiques journalières ainsi que de nos réflexions quant aux actions à mener. Dans ce sens, les partenaires portent une attention particulière quant à l'utilisation du féminin ET du masculin dans les documents publicitaires/écrits et les discours.

Une collaboration a aussi eu lieu avec le projet FSE-Inclusion de l'ASBL Promemploi en vue de la création de la brochure « L'égalité des chances entre hommes et femmes dans les milieux d'accueil de l'enfance ».

Le 16 novembre 2017, des membres de l'ASBL Promemploi, dont la chargée et la cheffe de ce projet, ont participé à une matinée de formation organisée par le Service Animation thématique de l'Agence FSE : « L'égalité des femmes et des hommes, au cœur des pratiques des projets FSE ».

De plus, depuis plusieurs années, une employée de l'ASBL est engagée dans le « Girls day-Boys day » qui a pour but de faire découvrir le monde du travail aux filles et aux garçons en leur présentant des métiers et professions atypiques pour leur sexe. Le « Girls day, Boys day » invite les élèves à poser leurs choix en fonction de leurs intérêts personnels et de leurs compétences et non pas en fonction des stéréotypes de genre. Pour 2017, l'employée de l'ASBL a consacré 46h30 à ce volet, ceci comprend : réunions, formations, travail administratif, déplacements, animations et travail de réflexion.

Enfin, les différents événements mis en œuvre dans le cadre du projet visent à sensibiliser le public à l'égalité des chances entre tous les enfants.

Pour information, un tableau reprenant la répartition des hommes et des femmes présent-e-s aux différentes activités du projet est repris en annexe (rencontres entre représentant-e-s des partenaires, rencontres entre professionnel-le-s pour croiser les regards sur l'accueil des enfants et des familles, formation promouvant l'art dans les lieux d'accueil).

Dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes, vos pratiques ont-elles évolué par rapport au dernier rapport d'activités renvoyé à l'Agence FSE ? :

Oui, un certain nombre d'activités du projet s'étant mises en œuvre en 2017, la sensibilisation du public a été plus importante. De plus, notons la formation suivie par des membres de l'ASBL Promemploi et la collaboration mise en œuvre dans le cadre de la création de la brochure portant sur l'égalité des chances Hommes/Femmes dans les milieux d'accueil.

Dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes, quelles actions prévoyez-vous pour l'année qui vient ? :

Une attention particulière continuera d'être portée à cette question de l'égalité des chances hommes/femmes dans la planification des activités et dans les communications liées au projet. Un temps de rencontre à propos des compétences attendues pour un accueil de qualité des enfants est prévu en avril 2018. Ce temps de rencontre entre professionnel-le-s prévoit une conférence de Florence Pirard, membre de l'unité de recherche interdisciplinaire Enfances, parlant, entre autres, des compétences d'accueil comme compétences « neutres de genre ».

L'ASBL Promemploi continuera ses différentes actions invitant le secteur et les usagers à l'ouverture du métier d'accueillant aux hommes. Ceci se fera par divers moyens :

- Sensibiliser à des recrutements et des pratiques d'accueil briseurs de stéréotypes (dans la manière d'écrire les offres d'emploi par exemple)

- Actions visant à encourager l'implication des pères dans l'accueil et l'éducation de leurs enfants

- ...

Personnes handicapées

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de votre projet, et/ou les mesures prises par votre organisme, visant à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes handicapées à votre projet, notamment en termes d'accessibilité. :

Au niveau du projet en tant que tel, nous sommes ouverts à l'intégration de partenaires en situation de handicap et sommes disponibles pour nous adapter à diverses situations (changement de lieux de rencontre possible par exemple). Il en est de même pour les événements mis en œuvre par le projet (formations, temps de rencontre, ...) qui sont accessibles à toutes et tous.

Notons toutefois que l'accès aux métiers de l'accueil des enfants est conditionné à une "bonne" santé mentale et psychique au vu de la nature des tâches à effectuer.

Au niveau de l'ASBL Promemploi, plusieurs services/activités sont mis en œuvre dont :

- « Accueil Assistance Répit », service de garde d'enfants en situation de handicap.
- La coordination du « Tisserand », cellule mobile de soutien à l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de l'enfance.

- La coordination du projet « Inclusion des enfants en situation de handicap – petite enfance – Promemploi, province de Luxembourg » ayant pour objectif de soutenir la formation et l'emploi des parents d'enfants en situation de handicap par l'accueil de leurs enfants

C'est aussi via les procédures d'engagement ouvertes à toutes et à tous que l'ASBL Promemploi vise à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes en situation de handicap. L'ASBL compte d'ailleurs des personnes dans cette situation parmi ses employé-e-s.

Pour la première fois, l'ASBL Promemploi a participé à l'opération « CAP 48 » durant laquelle 196 paquets de post-it ont été vendus par le personnel pour une somme totale récoltée de 1 260 euros.

Enfin, l'ASBL fait appel à une entreprise sociale (La Lorraine) en ce qui concerne l'entretien de ses locaux.

Personnes migrantes

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de votre projet, et/ou les mesures prises par votre organisme, visant à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes migrantes à votre projet :

Dans toute son activité, l'ASBL Promemploi est attentive à toutes les formes de public fragilisé et veille à l'égalité des chances dans ses différentes actions. En ce qui concerne les prestations extérieures telles que les impressions de documents ou le service traiteur, une attention est d'ailleurs portée à la collaboration avec des organismes d'insertion socio-professionnelle.

Au niveau du projet en tant que tel, nous sommes ouverts à l'intégration de partenaires d'origine étrangère. Il en est de même pour les actions. En effet, les communications liées aux actions du projet mentionnent l'ouverture et l'accessibilité à toutes et tous. Les formulations des différentes publications à destination du public sont d'ailleurs réfléchies dans ce sens.

Notons toutefois que l'accès aux métiers de l'accueil des enfants est conditionné à une maîtrise suffisante de la langue française. De plus, le contexte et la thématique du projet ne sont pas de nature à occasionner des contacts avec ce public au vu, entre autres, de l'absence de stagiaires (projet « système »).

Autres publics exposés aux risques de pauvreté, de discrimination et/ou d'exclusion

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de votre projet, et/ou les mesures prises par votre organisme, visant à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes vivant une ou plusieurs des situations reprises dans la catégorie 3 du point 5C, à savoir : Sujet à assuétudes, Détenu, Ex-détenu, SDF, Personnes confrontées à des situations d'illettrisme, Autre public défavorisé (précisez) :

Comme il l'a été précisé ci-dessus, nous sommes ouverts à l'intégration de partenaires ayant une expertise dans les thématiques abordées par le projet et ce, peu importe leur situation (les frais de déplacement des représentant-e-s de ces partenaires sont d'ailleurs pris en charge). Il en est de même pour les participants aux actions (hormis pour les frais de déplacement). Tout comme pour les personnes migrantes et handicapées, les communications liées aux actions du projet mentionnent l'ouverture et l'accessibilité à toutes et tous.

Notons toutefois que le contexte et la thématique du projet ne sont pas de nature à occasionner des contacts avec ce public au vu, entre autres, de l'absence de stagiaires (projet « système »).

Enfin, dans toute son activité, l'ASBL Promemploi est attentive à toutes les formes de public fragilisé et veille à l'égalité des chances dans ses différentes actions. En ce qui concerne les prestations extérieures telles que les impressions de documents ou le service traiteur, une attention est d'ailleurs portée à la collaboration avec des organismes d'insertion socio-professionnelle ou engagées dans une démarche sociale (exemple : association "Solidarité Aubange", La Halle de Han).

Partenariat

Si votre projet intègre un partenariat, celui-ci se déroule-t-il conformément à ce qui était prévu ? Si non, justifiez. :

Oui. Le processus décisionnel s'établit sur une base de concertation entre les différents partenaires.

La participation aux Comités d'accompagnement apporte-t-elle, selon vous, une plus value à la réalisation de votre projet ? Expliquez. :

En 2017, nous n'avons été invités à aucun Comité d'accompagnement (entendu comme la réunion des partenaires d'un portefeuille de projets). Cependant, au niveau du projet, la participation des membres aux Comités d'accompagnement locaux va au-delà d'une plus-value à la réalisation du projet, elle en est une condition. En effet, 7 journées de travail de ce comité ont eu lieu en 2017 et ont permis au projet de se concrétiser et aux actions de se mettre en œuvre.

Environnement

Explicitiez les bonnes pratiques utilisées dans la mise en œuvre de votre projet pour lutter contre le changement climatique. :

Plusieurs bonnes pratiques permettant de lutter contre le changement climatique sont mises en place :

- Au niveau du chauffage : diminution de la consommation de mazout/gaz en chauffant moins (réduction des besoins via un habillement plus efficace et/ou des pratiques raisonnées)
 - Au niveau de l'électricité : matériel économe en électricité, lampes éteintes dans les locaux non utilisés, fermeture du matériel (photocopieuse par exemple) en fin de journée...
 - Au niveau des déplacements : diminution de la consommation d'essence (télétravail occasionnel, covoiturage, transports en commun et transports « verts » favorisés -à pied, en vélo, ...-)
 - Au niveau du choix des produits : produits alimentaires et non alimentaires dont la production et l'acheminement ont demandé une consommation moindre d'énergie (ex : matériel de bureau écologique, production locale, eau courante et non plus en bouteille, ...)
 - Au niveau du tri des déchets : tri sélectif mis en place en 2016 et continué depuis (suite à la participation d'un employé de l'ASBL à différentes réunions organisées par l'ULG, propriétaire des locaux que nous louons)
- Afin d'améliorer ces bonnes pratiques ou d'en mettre en œuvre de nouvelles, une animation-conférence sur l'éco-consommation à l'attention de tout le partenariat a été planifiée en 2017 (mise en œuvre prévue en 2018).

Explicitiez les bonnes pratiques utilisées dans la mise en œuvre de votre projet pour soutenir le développement durable. :

La thématique du développement durable est transversale au projet. On peut donc retrouver ces préoccupations dans les diverses actions réalisées. De plus, elle fait partie intégrante de nos réflexions quant aux actions à mener et de nos pratiques journalières :

- Choix des prestataires qui ont une démarche dans ce sens (labellisée ou non)
- Choix des produits alimentaires et non alimentaires qui s'inscrivent dans cette logique (labellisés ou non) : naturel, local, solidaire, ...
- Attention portée par les partenaires quant à leurs pratiques : respect de l'environnement (limiter les impressions et copie, ...), utilisation du co-voiturage/des transports en commun, ...
- Attention portée par les partenaires quant à la promotion de l'environnement et de l'investissement des espaces extérieurs lors des différents événements mis en œuvre dans le cadre du projet.
- Suite aux rencontres du dispositif « Lóczy », rédaction d'un article visant à promouvoir l'investissement des espaces extérieurs (diffusion via la Page Facebook « Rencontres Lóczy province de Luxembourg »).

Communication et publicité

Veillez décrire les mesures mises en œuvre pour assurer la visibilité du Fonds social européen (affichage de l’emblème de l’Union européenne avec les mentions réglementaires). :

- A l’entrée de l’organisme : nos sommes locataires et devons en tenir compte dans l’affichage que nous réalisons. De plus, nous partageons nos locaux avec une université et une école secondaire, ce qui engendre beaucoup de passage dans nos couloirs. En effet, plusieurs drapeaux européens nous ont déjà été volés. Néanmoins, nous avons réalisé et collé sur les portes des bureaux des affiches indiquant le nom des employés et, lorsque ceux-ci travaillent sur un projet cofinancé par l’Europe/le FSE, le logo du drapeau européen a été ajouté. De plus, nous avons ajouté plusieurs affiches du FSE dans nos couloirs.
- Dans les locaux de formation : nos supports de formation font référence au soutien du FSE.
- Sur Internet : affichage de l’emblème de l’Union européenne avec les mentions réglementaires.
- Sur les documents et publications : affichage de l’emblème de l’Union européenne avec les mentions réglementaires et utilisation de l’acronyme FSE dans l’appellation du projet (voir annexes).
- Autres mesures prises pour assurer la visibilité du Fonds social européen : dans les mails (signatures reprenant l’emblème de l’Union européenne avec les mentions réglementaires – voir annexes).

Listez les activités réalisées en matière de communication (ex. organisation de séminaires, réalisation de supports audiovisuels...). :

Le site Internet de l’ASBL Promemploi (www.promemploi.be) informe le public sur les différentes activités de l’ASBL, dont la coordination des projets cofinancés par le FSE. La page d’accueil comprend d’ailleurs une zone « actualité » régulièrement mise à jour et informant le public des différents événements mis en œuvre par/coordonnés par/en lien avec les activités de l’ASBL.

En 2017, nous avons entamé une mise à jour de ce site Internet afin de rendre les informations plus accessibles et les articulations plus compréhensibles. A cette fin, une page spécifique a été créée afin de présenter le projet et les différentes actions mises en œuvre dans le cadre de celui-ci (le contenu est actuellement en construction). Sur ce même site Internet, les partenaires du projet ont accès à un espace privé leur permettant, à l’aide d’un mot de passe, d’accéder à divers documents.

Au niveau de la gestion du projet, l’ASBL Promemploi est l’institution de contact pour les interlocuteurs internes ou externes au projet (partenaires, public cible, prestataires, ...). Dans ce sens, la communication est assurée via le site Internet mentionné ci-dessus mais aussi via une permanence téléphonique. De plus, en 2017, la chargée de projet a pris contact avec les établissements d’enseignement et de formation de la province de Luxembourg en lien avec l’accueil des enfants afin de les informer du projet et des activités mises en œuvre et planifiées.

Une des activités réalisée en 2017 concerne les échanges entre les représentant-e-s des partenaires en lien avec le fonctionnement de leur secteur et les concordances/discordances entre leur réalité et les compétences attendues pour un accueil de qualité des enfants. Ces présentations et échanges ont été filmés et mis à disposition des membres du comité de pilotage du projet :

- Présentation des recherches sur les enjeux et perspective de la formation initiale des accueillant-e-s d’enfants de 0 à 12 ans et leur direction (12.09.17)

Partie 1 : https://youtu.be/_Xqpi6WLpg

Partie 2 : <https://youtu.be/hGQNQR7Cclw>

- Présentation de la section “puériculture” et “agent d’éducation” (27.10.17) : https://youtu.be/Kl2U_tksgrM

- Présentation de la section “agent d’éducation en accompagnement psycho-éducatif” (27.10.17) :

<https://youtu.be/wj2K44cg9Vv>

- Présentation des formations IFAPME “accueillant-e d’enfants à caractère familial” et “directeur/trice de maison d’enfants” (27.10.17) : <https://youtu.be/bmEIL7AmhWY>

Lors du dispositif « Lóczy » (temps de rencontre 3 portant sur la professionnalisation), un support audio-visuel a été créé. Ce support, diffusé à deux reprises, témoigne du processus de professionnalisation mis en œuvre dans un milieu d’accueil de la province de Luxembourg (en lien avec l’approche piklérienne).

Dans le cadre de ce même dispositif, une Page Facebook « Rencontres Lóczy en province de Luxembourg » a été créée afin d’entretenir la dynamique auprès du public autour de l’approche piklérienne dans l’attente du temps 4 (temps de bilan) prévu en 2018. Des publications mensuelles en lien avec cette approche ont été planifiées par le comité d’accompagnement de ce dispositif (voir annexes).

Finalement, des supports écrits et visuels relatifs à la communication autour des différents événements mis en œuvre dans le cadre du projet ont été créés et diffusés (courriers, flyers, articles : voir annexes). Une affiche conforme aux prescrits du FSE décrivant le projet est d’ailleurs en cours de réalisation.

Avez-vous produit des supports de communication (papier, audiovisuel, ...) ? Si oui, lesquels ? (joindre les pièces à votre rapport d'activités dans la valisette « annexes » ou par courrier lors de la remise de votre dossier de solde financier) :

Oui :

- Affiche conforme aux prescrits du FSE décrivant le projet (en cours de réalisation)
- Dispositif « Lóczy » : flyers relatifs aux temps de rencontre (thème 3 : la professionnalisation), Page Facebook « Rencontres Lóczy province de Luxembourg (voir annexes)
- Courriers à destination du public-cible relatifs à certaines activités et évènements mis en œuvre dans le cadre du projet (voir annexes)

Avez-vous communiqué auprès des medias et quelles ont été les éventuelles retombées (articles ou reportages radio, télévision, web) ? (joindre les pièces à votre rapport d'activités dans la valisette « annexes » ou par courrier lors de la remise de votre dossier de solde financier) :

- 2 articles de presse parus dans le magazine d'information "Carrefour Social et Santé" édité par la Province de Luxembourg (voir annexes).
 - 2 articles parus dans le magazine d'information de la Maison de la Culture d'Arlon concernant la formation « Découvrir l'art, la créativité et l'expérimentation chez les enfants entre 18 mois et 4 ans » (voir annexes).
- Nous ne connaissons malheureusement pas les retombées de ces communications.

Modalités de suivi des stagiaires

Décrivez le processus de suivi que vous avez mis en place afin de suivre le devenir des stagiaires à l'issue de la formation/accompagnement, ainsi que 6 mois après :

Ce projet étant un projet système, aucun suivi de stagiaires n'a eu lieu.

Evaluation

Votre projet doit obligatoirement faire l'objet d'une évaluation. Avez-vous opté pour : autoévaluation

Décrivez le processus d'évaluation que vous avez mis en place :

Comme stipulé précédemment, l'ASBL Promemploi a fait appel à un évaluateur externe chargé de l'évaluation continue : le BIEF, le Bureau de Conseil en Education, Formation, et Gestion de Projets. En 2017, l'intervenante du BIEF a participé à 3 rencontres du comité de pilotage du projet, de même qu'à une demi-journée de travail avec la chargée du projet FSE-EFE. Son intervention a principalement eu lieu dans le cadre de sa mission d'accompagnement du projet. Cependant, une auto-évaluation a été mise en place (supervision par l'intervenante de l'élaboration de cette évaluation) : un questionnaire à destination des partenaires et des parties prenantes permettant d'évaluer certains indicateurs du projet (voir annexes). De plus, afin d'évaluer les rencontres et formations mises en œuvre dans le cadre du projet, des évaluations adressées aux participant-e-s ont été élaborées (voir annexes).

Budget

	Prévisions (projet FSE définitif)	Dépenses réalisées (prévisions)
Total	152 931,60€	152 931,60€
Contributions publiques -PPB	89 639,59€	89 639,59€
Contributions privées-recettes	0,00€	0,00€
Dépenses FSE	63 292,01€	63 292,01€

Les prévisions budgétaires annuelles sont-elles respectées ? Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer pourquoi. :

Tout indique que les prévisions budgétaires seront respectées.